



Assemblée générale

Distr.: Limitée
21 février 2003

Français
Original: Anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Sous-Comité scientifique et technique
Quarantième session
Vienne, 17-28 février 2003

Projet de rapport

I. Introduction

1. Le Sous-Comité scientifique et technique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a tenu sa quarantième session à l'Office des Nations Unies à Vienne du 17 au 28 février 2003 sous la présidence de M. Karl Doetsch (Canada).
2. Le Sous-Comité a tenu [...] séances.

A. Participation

3. Ont assisté à la session les représentants des États membres du Comité suivants: Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Canada, Chili, Chine, Colombie, Cuba, Égypte, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Italie, Japon, Kenya, Liban, Malaisie, Maroc, Mexique, Nicaragua, Nigéria, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Soudan, Suède, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela et Viet Nam.
4. À la 580^e séance, tenue le 17 février, le Président a informé le Sous-Comité que l'Angola, l'Azerbaïdjan, Israël, la Suisse et la Thaïlande avaient demandé à participer à la session. Comme il est d'usage, ces États ont été invités à envoyer une délégation qui assisterait à la quarantième session du Sous-Comité et prendrait la parole, le cas échéant, sans préjudice de la suite qui serait donnée à d'autres demandes de cette nature et sans que cela implique une décision quelconque du Sous-Comité quant au statut de ces délégations.



5. Y ont également été représentées par des observateurs les entités des Nations Unies ci-après: le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

6. Des observateurs du Comité sur les satellites d'observation de la Terre (CEOS), du Comité de la recherche spatiale (COSPAR), de l'Association européenne pour l'année internationale de l'espace (EURISY), de l'Agence spatiale européenne (ESA), de la Fédération internationale d'astronautique (FIA), de l'Université internationale de l'espace (UIE), de la Société internationale de photogrammétrie et de télédétection (SIPT), du Conseil consultatif de la génération spatiale et de Spaceweek International Association (SIA) ont également assisté à la session.

7. La liste des représentants des États, des entités des Nations Unies et des autres organisations internationales ayant participé à la session est publiée sous la cote A/AC.105/C.1/INF/32.

B. Adoption de l'ordre du jour

8. À sa 580^e séance, le 17 février 2003, le Sous-Comité a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Déclaration du Président.
3. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales.
4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.
5. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III).
6. Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre.
7. Utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace.
8. Moyens et mécanismes de renforcement de la coopération interinstitutions et d'intensification de l'utilisation des applications des techniques spatiales et des services spatiaux au sein des organismes des Nations Unies et entre eux.
9. Exploitation d'un système spatial mondial intégré de gestion des catastrophes naturelles.
10. Débris spatiaux.
11. Orbite des satellites géostationnaires: nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et applications, notamment dans le domaine des

communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement.

12. Mobilisation de ressources financières pour développer la capacité en matière d'application des sciences et des techniques spatiales.
13. Utilisation des techniques spatiales à des fins médicales et sanitaires.
14. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante et unième session du Sous-Comité scientifique et technique.
15. Rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

C. Documentation

9. On trouvera à l'annexe I du présent rapport la liste des documents dont le Sous-Comité était saisi.

D. Débat général

10. Des déclarations ont été faites pendant le débat général par les représentants des États Membres suivants: Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Argentine, Autriche, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Équateur, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Italie, Japon, Malaisie, Maroc, Mexique, Nigéria, Pakistan, Pérou, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Soudan, Turquie et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Le représentant de Cuba a fait une déclaration au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes. Le représentant de l'Azerbaïdjan a fait une déclaration. Des observateurs de l'UNESCO, du COSPAR, d'EURISY, de la FIA, de la SIPT et de l'UIE ont également fait des déclarations.

11. le Sous-Comité a entendu des exposés techniques sur les sujets ci-après:

- a) Prévision météorologiques par des moyens spatiaux utilisant des données en temps réel sur le vent solaire, par le représentant de la Fédération de Russie;
- b) Le grand télescope de l'Afrique du Sud, par le représentant de l'Afrique du Sud.

12. À la 580^e séance, le 17 février 2003, le Président a donné un aperçu des travaux menés par le Sous-Comité à sa quarantième session et a passé en revue les activités spatiales mises en œuvre au cours de l'année écoulée, y compris les importants progrès réalisés grâce à la coopération internationale.

13. À la 580^e séance, le Directeur du Bureau des affaires spatiales du Secrétariat a également passé en revue le programme de travail du Bureau.

14. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que les Gouvernements de la France et de la République de Corée avaient mis à la disposition du Bureau des affaires spatiales des experts associés pour l'aider à mener à bien les activités liées à

l'application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III).

15. Le Sous-Comité a exprimé ses condoléances aux représentants des États-Unis, de l'Inde et d'Israël concernant la récente disparition de l'équipe de la navette spatiale Columbia pendant sa rentrée dans l'atmosphère, le 1^{er} février 2003.

16. Le Sous-Comité se félicite d'accueillir l'Algérie parmi les membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de ses sous-comités.

17. Le Sous-Comité a exprimé sa gratitude à Petr Lála et Mazlan Othman pour les services exceptionnels rendus au Bureau des affaires spatiales. Il s'est félicité de la nomination de Sergio Camacho au poste de Directeur du Bureau.

18. Le Sous-Comité a déploré la disparition récente de Dimitar Mishev de l'Académie des sciences de Bulgarie, cet homme chaleureux qui a consacré de nombreuses années à la promotion des sciences spatiales en Bulgarie et à la coopération internationale.

19. Le représentant du Chili a communiqué des informations au Sous-Comité concernant le Forum mondial sur les biotechnologies, qui se tiendra à Concepción, au Chili, en mars 2004.

E. Rapports nationaux

20. Le Sous-Comité a pris note avec satisfaction des rapports qui ont été présentés par les États Membres (A/AC.105/788) et examinés par lui au titre du point 3 de l'ordre du jour intitulé "Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales". Le Sous-Comité a recommandé que le Secrétariat continue d'inviter les États Membres à présenter des rapports annuels sur leurs activités spatiales.

F. Colloques

21. Conformément à la résolution 57/116 de l'Assemblée générale en date du 11 décembre 2002, un colloque a été organisé par le COSPAR et la FIA sur le thème des applications de la navigation par satellite et des avantages qu'elles présentent pour les pays en développement. La première partie de ce colloque, qui portait sur les applications de la navigation par satellite et la localisation dans la surveillance de l'environnement et les transports, s'est tenue le 17 février, sous la présidence de M. Y. Beguin de la FIA. La seconde partie, qui portait sur les autres applications de la navigation par satellite pour les pays en développement, s'est tenue le 18 février, sous la présidence de M. L. Marelli du COSPAR.

22. Les thèmes des exposés présentés lors de ce colloque ont été la navigation par satellite aux fins de l'aviation civile (K. Edwards de la FIA); la navigation par satellite dans le contrôle du trafic aérien et ses avantages pour les pays en développement (H. Blomenhofer de la FIA), l'espace au service des utilisateurs et la localisation et la navigation aux fins de la surveillance et de l'observation de l'environnement (M. Cazenave de la FIA); les systèmes de navigation par satellite et la télédétection aux fins de la gestion agricole (D. El Hadani du COSPAR); la

synergie entre le positionnement précis et l'imagerie (L. Marelli du COSPAR); la poursuite de satellite ARGOS et l'océanographie par satellite aux fins de la gestion durable des ressources marines de l'océan Atlantique (J.-Y. Georges de la FIA); la sismologie et la surveillance géologique par systèmes de navigation par satellite (F. Webb du COSPAR); les techniques de positionnement dans la gestion de matériel et de l'environnement, la cartographie fluviale et géophysique (L. Szentpeteri de la société TTTC, Hongrie); l'état d'avancement, le développement et l'application du Système mondial de satellites de navigation GLONASS (S. Revnivkykh de l'Agence aérospatiale russe).

G. Adoption du rapport du Sous-Comité scientifique et technique

23. Après avoir examiné les différents points inscrits à son ordre du jour, le Sous-Comité, à sa [...] séance, le 28 février 2003, a adopté son rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, contenant les vues et recommandations exposées dans les paragraphes ci-après.

II. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

24. Conformément à la résolution 57/116 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique a poursuivi l'examen d'un point consacré au Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.

25. À la 582^e séance, le 18 février, l'administrateur chargé de la Section des applications des techniques spatiales a donné un aperçu des activités entreprises et prévues dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.

26. Les représentants de la Bulgarie, du Chili, de la Chine, de l'Équateur, des États-Unis, de l'Inde, du Japon, du Mexique et du Nigéria ont fait des déclarations au titre de ce point de l'ordre du jour.

27. Conformément à la résolution 57/116, à sa 584^e séance, le 19 février, le Sous-Comité a de nouveau convoqué le Groupe de travail plénier, sous la présidence de M. Muhammad Nasim Shah (Pakistan). Le Groupe de travail plénier a tenu [...] séances du 19 au [...] février.

28. À sa [...] séance, le [...] février 2003, le Sous-Comité a fait sien le rapport du Groupe de travail plénier, qui figure à l'annexe [...] du présent rapport.

A. Activités du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

29. Le Sous-Comité était saisi du rapport du Spécialiste des applications techniques spatiales (A/AC.105/790). Il a noté que les activités prévues pour 2002 au titre du Programme avaient été menées à bien, et s'est félicité du travail accompli par le Spécialiste à cet égard.

30. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que, depuis la dernière session, des ressources supplémentaires pour 2002 avaient été fournies par divers États Membres et organisations, comme il en était rendu compte dans le rapport du Spécialiste (A/AC.105/790, par. 41 et 42). Le Sous-Comité a également noté avec satisfaction que le Gouvernement français avait de nouveau fourni les services d'un spécialiste associé pour appuyer la mise en œuvre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales en 2002.

31. Le Sous-Comité s'est de nouveau déclaré préoccupé par le montant toujours limité des ressources financières disponibles pour exécuter le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales et a appelé les États Membres à financer celui-ci par des contributions volontaires. Il a estimé que les ressources limitées du système des Nations Unies devraient être concentrées sur les activités revêtant un caractère de priorité absolue; il a fait observer que l'exécution du Programme constituait l'activité prioritaire du Bureau des affaires spatiales.

32. Le Sous-Comité a noté que le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales aidait les pays en développement et les pays en transition à participer aux activités spatiales proposées dans les recommandations d'UNISPACE III, en particulier celles figurant dans la Déclaration de Vienne sur l'espace et le développement humain¹, et à en tirer parti.

33. Le Sous-Comité a noté que le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales cherchait à encourager, par le biais de la coopération régionale et internationale, l'utilisation des sciences, techniques et données spatiales pour favoriser le développement économique et social durable des pays en développement, en sensibilisant les décideurs aux avantages économiques et autres pouvant être obtenus, en renforçant la capacité des pays en développement à utiliser les techniques spatiales ou en constituant une telle capacité quand celle-ci n'existe pas, et en développant les activités d'information et de sensibilisation en ce qui concerne les retombées des techniques spatiales. Il a également noté qu'en mettant en œuvre le Programme, le Spécialiste des applications des techniques spatiales tiendrait compte des lignes directrices fournies par le Groupe de travail plénier telles qu'elles figurent à l'annexe [...] du présent rapport.

34. Le Sous-Comité a noté que, bien que des progrès aient été accomplis pour faire prendre conscience aux hauts responsables des avantages que présentent l'utilisation des applications des techniques spatiales aux fins d'un développement économique et social durable et pour la protection de l'environnement, il restait encore beaucoup à faire. Le Bureau des affaires spatiales devrait envisager de prendre des dispositions afin qu'un discours d'orientation soit prononcé à ce sujet à l'occasion d'une réunion des hauts représentants des gouvernements.

35. Le Sous-Comité a noté que, outre les conférences, stages de formation, ateliers et colloques prévus en 2003 (voir par. 41 plus loin), les autres activités du Programme en 2003 viseraient principalement à:

a) Apporter un appui à l'éducation et à la formation afin de renforcer les capacités des pays en développement, notamment par l'intermédiaire des centres régionaux d'enseignement des sciences et des technologies spatiales;

b) Fournir une assistance technique afin d'encourager l'utilisation des techniques spatiales dans les programmes de développement, en particulier en

continuant d'apporter un appui aux projets pilotes faisant suite aux activités du Programme ou en lançant de tels projets;

c) Faciliter l'accès aux données et autres informations concernant l'espace à l'intention du grand public et entreprendre des activités de sensibilisation pour favoriser la participation des jeunes aux activités spatiales.

1. 2002

Conférences, stages de formation et ateliers des Nations Unies

36. S'agissant des activités que le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales a exécutées en 2002, le Sous-Comité a exprimé sa gratitude:

a) Au Gouvernement indien, pour avoir coparrainé l'Atelier ONU/Inde sur les systèmes de recherche et de sauvetage assistés par satellite, qui a été accueilli par l'Organisation indienne de recherche spatiale et qui s'est tenu à Bangalore (Inde) du 18 au 22 mars 2002;

b) Aux Gouvernements du Chili et des États-Unis d'Amérique, ainsi qu'à l'ESA, pour avoir coparrainé le troisième Atelier régional ONU/États-Unis d'Amérique sur l'utilisation et les applications des systèmes mondiaux de navigation par satellite, qui a été accueilli par le Salon international de l'aviation et de l'espace et qui s'est tenu à Santiago du 1^{er} au 5 avril 2002;

c) Au Gouvernement suédois, pour avoir coparrainé le douzième Stage international de formation d'enseignants aux techniques de télédétection, qui a été accueilli par l'Université de Stockholm et la Société Metria Satellus et qui s'est tenu à Stockholm et Kiruna (Suède), du 2 mai au 8 juin 2002;

d) À la Commission économique pour l'Afrique, au CEOS, à l'ESA, au Ministère français des affaires étrangères, et la société Space Imaging, pour avoir coparrainé l'Atelier régional de l'ONU sur l'utilisation des techniques spatiales pour la gestion des catastrophes, qui a été accueilli par la Commission et qui s'est tenu à Addis-Abeba du 1^{er} au 5 juillet 2002;

e) Aux Gouvernements des États-Unis et de la Zambie et à l'ESA, pour avoir coparrainé le quatrième Atelier régional ONU/États-Unis d'Amérique sur l'utilisation et les applications des systèmes mondiaux de navigation par satellite, qui a été accueilli par le Ministère zambien des sciences, de la technologie et de la formation professionnelle, et qui s'est tenu à Lusaka du 15 au 19 juillet 2002;

f) Au Gouvernement sud-africain, à l'ESA, à la société Sunspace et à la société Astrium, pour avoir coparrainé l'Atelier ONU/Afrique du Sud/Agence spatiale européenne sur l'utilisation des techniques spatiales au service du développement durable, qui a été accueilli par l'Université de Stellenbosch (Afrique du Sud) et qui s'est tenu à Stellenbosch (Afrique du Sud), du 21 au 23 août 2002;

g) au Gouvernement autrichien, à l'État de Styrie, à la ville de Graz, au Ministère autrichien des transports, de l'innovation et des techniques, et à l'ESA, pour avoir coparrainé le troisième Colloque ONU/Autriche/ESA sur la promotion de la participation des jeunes aux activités spatiales, qui a été accueilli par l'Institut de

recherche spatiale autrichien et qui s'est tenu à Graz (Autriche) du 9 au 12 septembre 2002;

h) Au Gouvernement argentin et à l'ESA, pour avoir coparrainé le onzième Atelier ONU/ESA sur les sciences spatiales fondamentales, qui a été accueilli par le Centre spatial Teófilo Tabanera de la Commission nationale argentine des activités spatiales (CONAE) (Argentine) et qui s'est tenu à Córdoba (Argentine) du 9 au 13 septembre 2002;

(i) À l'Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace des États-Unis d'Amérique, à l'ESA, à l'UNESCO, au COSPAR et à l'American Institute for Aeronautics and Astronautics, pour avoir coparrainé l'Atelier ONU/Fédération internationale d'aéronautique sur le thème "Des solutions spatiales à des problèmes mondiaux: constituer des partenariats avec toutes les parties prenantes à la sécurité et au développement de l'homme" qui a été accueilli par l'American Institute et qui s'est tenu à Houston (Texas, États-Unis d'Amérique), du 10 au 12 octobre 2002;

j) Au Gouvernement des États-Unis et au Sous-Comité sur les petits satellites au service des pays en développement de l'Académie internationale d'aéronautique, pour avoir coparrainé le troisième Atelier ONU/Académie internationale d'aéronautique sur les petits satellites au service des pays en développement sur le thème "Au-delà du transfert de technologie", qui a été accueilli par le Gouvernement des États-Unis à Houston (Texas, États-Unis d'Amérique) le 12 octobre 2002;

(k) Au Gouvernement des États-Unis et à l'ESA, pour avoir coparrainé la Réunion internationale d'experts ONU/États-Unis d'Amérique sur l'utilisation et les applications des systèmes mondiaux de navigation par satellite, qui a été accueillie par l'Office des Nations Unies et qui s'est tenue à Vienne, du 11 au 15 novembre 2002;

(l) Au Gouvernement thaïlandais, à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, au CEOS, à l'ESA et au Ministère français des affaires étrangères, pour avoir coparrainé le deuxième Atelier régional de l'Organisation des Nations Unies sur l'utilisation des techniques spatiales pour la gestion des catastrophes, qui a été accueilli par le Gouvernement thaïlandais à Bangkok, du 11 au 15 novembre 2002;

(m) Au Gouvernement néerlandais et à l'Institut international de droit aérien et spatial de l'Université de Leiden, pour avoir coparrainé l'Atelier ONU/Institut international de droit aérien et spatial sur le renforcement des capacités en matière de droit spatial, qui a été accueilli par le Ministère néerlandais des affaires étrangères et qui s'est tenu à La Haye, du 18 au 21 novembre 2002.

Bourses de longue durée pour une formation approfondie

37. Le Sous-Comité a remercié l'ESA d'avoir offert pour 2002 deux bourses en vue de recherches sur la technologie de la télédétection dans les locaux de l'ESA à l'Institut européen de recherches spatiales de Frascati (Italie), et trois bourses en vue de recherches sur les communications par satellite et la technologie de la télédétection au Centre européen de recherche et de technologie spatiales de l'ESA aux Pays-Bas. En 2003, deux bourses sur la technologie de la télédétection seront

offertes dans les institutions de l'ESA, et trois bourses sur les communications par satellite seront annoncées.

38. Le Sous-Comité a noté qu'il importait de développer les possibilités de formation approfondie dans tous les domaines des sciences et des techniques spatiales ainsi que dans le cadre de projets d'application en offrant des bourses de longue durée, et il a instamment prié les États Membres d'offrir de telles possibilités dans leurs établissements spécialisés.

Services consultatifs techniques

39. Le Sous-Comité a pris note des services consultatifs suivants, assurés dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales à l'appui d'activités et de projets favorisant la coopération régionale et mondiale dans ce domaine²:

a) Assistance fournie au Conseil Asie-Pacifique des communications par satellite en vue de promouvoir le développement et la coopération dans le domaine des communications par satellite en Asie et dans le Pacifique;

b) En collaboration avec l'ESA et le Japon, activités de suivi de la série d'ateliers sur les sciences spatiales fondamentales;

c) Assistance technique pour l'organisation de la quatrième Conférence de l'espace pour les Amériques, tenue en Colombie du 14 au 17 mai 2002, qui a établi la Déclaration de Cartagena de Indias et le Plan d'action de la Conférence;

d) Collaboration à la vingt et unième Réunion plénière de la Sociedad de Especialistas Latinoamericanos en Percepción Remota (SELPER) et au dixième Colloque latino-américain sur la télédétection, qui se sont tenus à Cochabamba (Bolivie) du 11 au 15 novembre 2002;

e) Collaboration avec le Groupe sur les recherches spatiales dans les pays en développement, dans le cadre de la trente-quatrième Assemblée scientifique du COSPAR pendant le Congrès mondial de l'espace 2002 qui s'est tenu à Houston (Texas, États-Unis) du 10 au 19 octobre 2002;

f) En collaboration avec l'ESA et le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, fourniture de l'assistance technique et pédagogique nécessaire à l'exécution de projets sur l'utilisation des données d'observation de la Terre en vue de renforcer la capacité des institutions participantes à utiliser des données d'observation de la Terre pour la gestion des ressources;

g) Participation du Bureau des affaires spatiales à la seizième réunion plénière du CEOS, tenue à Frascati (Italie) les 20 et 21 novembre 2002, à laquelle ont été présentés les résultats des ateliers sur l'utilisation des techniques spatiales pour la gestion des catastrophes organisés en 2002 avec le coparrainage du CEOS. À la seizième séance plénière, le Bureau a également présidé le Groupe de travail du CEOS sur l'éducation.

Promotion du développement de la coopération dans le domaine des sciences et des techniques spatiales

40. Le Sous-Comité a noté que le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales avait coparrainé la participation de scientifiques de pays en développement à l'Atelier ONU/Fédération internationale d'astronautique sur le thème "Des solutions spatiales à des problèmes mondiaux: constituer des partenariats avec toutes les parties prenantes à la sécurité et au développement de l'homme", et la participation de ces scientifiques au Congrès mondial de l'espace 2002 qui s'est tenu à Houston (Texas, États-Unis d'Amérique) en octobre 2002.

2. 2003

Conférences, stages de formation et ateliers des Nations Unies

41. Le Sous-Comité a recommandé l'approbation du programme d'ateliers, de stages de formation et de colloques ci-après, qui doivent être organisés en 2003 par le Bureau des affaires spatiales, les gouvernements hôtes et d'autres entités:

a) Atelier ONU/Agence spatiale européenne sur les applications de la télédétection et la formation à ces techniques, prévu à Damas du 23 au 27 mars 2003;

b) Atelier régional ONU/Roumanie/Agence spatiale européenne sur l'application des techniques spatiales à la gestion des catastrophes, prévu en Roumanie, du 19 au 23 mai 2003;

c) Treizième Stage international ONU/Suède de formation d'enseignants aux techniques de télédétection, prévu à Stockholm et Kiruna (Suède), du 5 mai au 13 juin 2003;

d) Atelier ONU/Thaïlande sur la contribution des communications spatiales à la réduction de la fracture numérique, prévu en Thaïlande, du 12 au 16 mai 2003;

e) Douzième Atelier ONU/Agence spatiale européenne sur les sciences spatiales fondamentales, prévu à Beijing, du 8 au 12 septembre 2003;

f) Colloque ONU/Autriche/Agence spatiale européenne sur l'utilisation des techniques spatiales dans le développement durable, prévu à Graz (Autriche), en septembre 2003;

g) Atelier ONU/Fédération internationale d'astronautique sur l'utilisation des techniques spatiales au profit des pays en développement, prévu à Brême (Allemagne), du 25 au 27 septembre 2003;

h) Quatrième Atelier ONU/Académie internationale d'astronautique sur le thème "Les petits satellites au service des pays en développement: une contribution au développement durable", prévu à Brême (Allemagne), le 30 septembre 2003

i) Atelier ONU/Agence nationale de l'étude de l'atmosphère et des océans sur les systèmes de recherche et de sauvetage assistés par satellite, prévu à Miami (Floride, États-Unis), en octobre 2003;

j) Atelier ONU sur le droit de l'espace, prévu à Daejeon (République de Corée), au cours du quatrième trimestre 2003;

k) Atelier régional ONU/Arabie saoudite sur l'application des techniques spatiales à la gestion des catastrophes, prévu en Arabie saoudite, en octobre 2003;

l) Atelier international ONU/États-Unis d'Amérique sur l'utilisation et les applications des systèmes mondiaux de navigation par satellite, prévu à Vienne, du 8 au 12 décembre 2003;

(m) Ateliers et stages à organiser dans les centres régionaux d'enseignement des sciences et des techniques spatiales affiliés à l'Organisation des Nations Unies.

3. 2004

42. Le Sous-Comité a noté que les activités suivantes, qui doivent être organisées en 2004 par le Bureau des affaires spatiales, les gouvernements hôtes et d'autres entités, avaient été proposées:

a) Quatorzième stage international ONU/Suède de formation d'enseignants aux techniques de télédétection, prévu à Stockholm et Kiruna (Suède), en mai-juin 2004;

b) Colloque ONU/Autriche sur l'application des techniques spatiales au développement durable, prévu à Graz (Autriche) en septembre 2004;

c) Atelier ONU/Fédération internationale d'astronautique sur l'utilisation des techniques spatiales, à l'intention des pays en développement;

d) Atelier de l'Organisation des Nations Unies sur l'observation de la Terre, à l'intention des pays en développement, prévu en Allemagne;

e) Atelier ONU/Comité de la recherche spatiale et de l'étude de la haute atmosphère sur l'application des techniques spatiales, prévu à Islamabad en septembre-octobre 2004;

f) Plusieurs ateliers à organiser dans les centres régionaux d'enseignement des sciences et des techniques spatiales affiliés à l'Organisation des Nations Unies.

B. Service international d'information spatiale

43. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que la quatorzième livraison de la série intitulée *Seminars of the United Nations Programme on Space Applications*³, qui contient une sélection de documents sur les activités du Programme, avait été publiée. Il a également pris note avec satisfaction de la publication de *Highlights in Space 2002*⁴, ouvrage établi à partir d'un rapport du COSPAR sur la recherche spatiale et d'un rapport de la FIA sur les technologies spatiales et leurs applications, et il a remercié le COSPAR, la FIA ainsi que l'Institut international de droit spatial pour leurs contributions.

44. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que le Secrétariat avait continué de renforcer le Service d'information spatiale et le site Web du Bureau des affaires spatiales, qui présente, entre autres, un index régulièrement mis à jour des objets

lancés dans l'espace. Il a également noté avec satisfaction que le Secrétariat assurait la maintenance d'un site Web sur la coordination des activités spatiales au sein du système des Nations Unies « www.uncosa.unvienna.org ».

C. Coopération régionale et interrégionale

45. Le Sous-Comité a pris note avec satisfaction des efforts constants déployés par le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales conformément à la résolution 45/72 de l'Assemblée générale, en date du 11 décembre 1990, en vue de piloter l'action menée au niveau international pour créer des centres régionaux d'enseignement des sciences et des technologies spatiales auprès d'établissements d'enseignement nationaux ou régionaux existant dans les pays en développement, comme mentionné dans le document intitulé "Centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales (affiliés à l'Organisation des Nations Unies)" (A/AC.105/782). Il a également noté qu'une fois créé, chaque centre pourrait se développer et s'intégrer à un réseau qui se consacrerait à des aspects précis des programmes des établissements susmentionnés dans le domaine des sciences et des techniques spatiales dans chaque région.

46. Le Sous-Comité a rappelé que, dans sa résolution 50/27 du 6 décembre 1995, l'Assemblée générale avait fait sienne la recommandation du Comité tendant à ce que ces centres soient mis en place dans les meilleurs délais sur la base d'une affiliation à l'Organisation des Nations Unies, affiliation qui leur donnerait la notoriété indispensable et leur permettrait d'attirer des donateurs et d'établir des relations scientifiques avec des institutions nationales et internationales dans le domaine de l'espace.

47. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que le Centre régional africain des sciences et technologies de l'espace, de langue française, avait organisé en 2002 un stage de neuf mois sur la météorologie par satellite et le climat mondial et avait démarré un autre stage de neuf mois consacré aux communications par satellite.

48. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction qu'un stage de neuf mois sur les communications par satellite avait débuté en décembre 2002 au Centre régional africain des sciences et technologies de l'espace d'Ile-Ife (Nigéria), de langue anglaise.

49. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que, depuis sa création en 1995, le Centre de formation aux sciences et techniques spatiales pour l'Asie et le Pacifique a organisé 15 stages de formation postuniversitaires de 9 mois: 7 sur la télédétection et les systèmes d'information géographique (SIG), 2 sur les communications par satellite, 3 sur la météorologie par satellite et le climat mondial et 3 sur les sciences spatiales et atmosphériques. En 2002-2003, le Centre a organisé trois stages de formation postuniversitaire sur neuf mois: a) le troisième stage de formation à la météorologie par satellite et au climat mondial; b) le troisième stage sur les sciences spatiales et atmosphériques; et c) le septième stage sur la télédétection et les SIG. Au total, 405 étudiants de 39 pays ont bénéficié des activités d'enseignement du Centre régional. La septième réunion du Conseil d'administration et la quatrième réunion du Comité consultatif du Centre régional se sont tenues à Dehra Dun (Inde) les 23 et 25 avril 2002, respectivement.

50. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que le premier stage de neuf mois sur la télédétection et les SIG débuterait en 2003 au Centre régional de formation aux sciences et techniques spatiales pour l'Amérique latine et les Caraïbes au Brésil et au Mexique. Le Conseil d'administration du Centre a tenu sa deuxième réunion à Mexico le 29 avril 2002 et sa troisième réunion à Brasília les 5 et 6 août 2002. Le Centre a maintenant signé un accord avec les Gouvernements brésilien et mexicain.

51. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que le Programme fournissait un appui technique au Gouvernement jordanien en vue de l'ouverture du Centre régional de formation aux sciences et techniques spatiales pour l'Asie occidentale.

IV. Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre

52. Conformément à la résolution 57/116 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité a poursuivi l'examen du point relatif à la télédétection de la Terre.

53. À cette occasion, les délégations ont examiné les programmes nationaux et communs en matière de télédétection. Divers exemples de programmes nationaux ainsi que de coopération bilatérale, régionale et internationale ont été présentés. Les représentants du Brésil, du Canada, de la Chine, de Cuba, des États-Unis, de la France, de l'Inde, du Japon, de la Malaisie, du Nigéria, du Pérou, de la République arabe syrienne, de la République de Corée et de la République islamique d'Iran ont fait des déclarations au titre de ce point de l'ordre du jour.

54. Concernant la télédétection de la Terre par satellite, des exposés techniques ont été présentés sur les questions suivantes:

a) L'observation de la Terre aux fins du développement durable, par le représentant de la France;

b) L'information géographique et les opérations relatives aux réfugiés, par le représentant du HCR.

55. Le Sous-Comité a souligné combien il était important d'assurer un accès non discriminatoire pour un coût et dans des délais raisonnables aux données les plus récentes en matière de télédétection et aux informations qui en découlent, ainsi que de renforcer les capacités d'adoption et d'utilisation des techniques de télédétection, en particulier pour répondre aux besoins des pays en développement.

56. Le Sous-Comité a estimé qu'il conviendrait d'encourager la coopération internationale en ce qui concerne l'utilisation des satellites de télédétection. Il a noté l'importance de la coopération entre les États Membres, des organisations telles que le CEOS, la SIPT, la FIA, et les différentes entités des Nations Unies, ainsi que l'importance des initiatives bilatérales et multilatérales telles que le projet MEGHA TROPICALES, GlobeSAR-2, le Partenariat pour la Stratégie mondiale intégrée d'observation (Partenariat IGOS) et la Surveillance mondiale en matière d'environnement et de sécurité (GMES).

57. Le Sous-Comité a insisté sur l'importance des systèmes de télédétection pour appuyer des activités dans divers domaines essentiels pour le développement tels que la gestion des eaux, y compris le suivi de la sécheresse, les études géologiques, la surveillance de l'environnement, les inventaires archéologiques, la surveillance de la couleur et de la température des océans, le contrôle des surfaces cultivées et les estimations des récoltes, l'agriculture, la cartographie à grande échelle, les pêcheries, la gestion des ressources naturelles de la planète, la surveillance du climat mondial, des gaz à effet de serre et de la consommation de charbon, la surveillance et la gestion de la pollution des côtes, la surveillance de l'inlandsis, l'urbanisation, la dégradation des sols, l'établissement de cartes de la végétation et la surveillance du manteau neigeux.

58. Le Sous-Comité a mis en avant les progrès accomplis dans les nouveaux capteurs spatiaux embarqués sur les nouveaux satellites tels qu'Adeos-2, Spot 5, Aqua, Fengyun-1D (FY-1D), Hai Yang-1A (HY-1A), GRACE, ENVISAT, INSAT-2E, Kalpana-1, SORCE, ICESat, CBERS et NOAA-17 dont bénéficieront les divers domaines du développement durable.

59. Le Sous-Comité a pris note du nombre d'initiatives lancées dans le domaine des petits satellites tels que le futur satellite brésilien SSR-1, le projet de programme malaisien sur les petits satellites et la constellation des satellites du projet mondial de surveillance des catastrophes auquel collaborent l'Algérie, la Chine, le Nigéria, la Thaïlande, la Turquie, le Royaume-Uni et le Viet Nam, le lancement d'AlgeriaSat-1 ayant déjà eu lieu en 2002 et celui de NigeriaSat-1 étant prévu pour 2003.

60. D'aucuns ont estimé, compte tenu de l'augmentation des capacités des satellites d'observation de la Terre, qu'il est de plus en plus important que les agences spatiales réalisent des observations communes à l'échelle mondiale au moyen de satellites multiples coordonnés par le CEOS, qui a joué un rôle de premier plan dans la coordination et la coopération internationales pour les projets d'observation de la Terre.

Notes

¹ *Rapport de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, Vienne, 19-30 juillet 1999* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.00.I.3), chap. I^{er}, résolution 1.

² Voir le rapport du Spécialiste des applications techniques spatiales (A/AC.105/790).

³ Publication des Nations Unies, numéro de vente: F.03.I.9.

⁴ Publication des Nations Unies, numéro de vente: F.03.I.10.